

Jean Pierre MAKANG, Paulette BEAT SONGUE et Ghislain GEUWOU

La violence domestique est une forme de violence qui s'exerce essentiellement à l'encontre des femmes. Ce phénomène concerne tous les pays et s'observe dans toutes les catégories sociales. Longtemps traité comme un problème d'ordre privé au sein de la famille, la violence domestique est, de nos jours, considérée comme une grave violation des droits humains qui doit être sanctionnée. (Assemblée Générale des Nations Unies, 1991). Conscient de ce problème, le Cameroun dispose dans le préambule de sa Constitution du 18 janvier 1996 que : « l'être humain, sans distinction de race, de religion, de sexe, de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés ; affirme son attachement aux libertés fondamentales inscrites dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Charte des Nations Unies, et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et toutes les conventions internationales y étant relatives et dûment ratifiées... ». De même, la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD, Caire, 1994) et la Conférence Internationale des Femmes (Beijing, 1995) ont inscrit dans leurs Plans d'Action respectifs des objectifs visant à éliminer ce type de violences dans le monde. Dans de nombreuses sociétés, y compris au Cameroun, la violence domestique à l'encontre des femmes est entretenue par la socialisation différentielle des garçons et des filles ; on apprend aux femmes dès le plus jeune âge à tolérer et même parfois à accepter la violence domestique. Au cours de l'EDSC-III, les données collectées sur ce phénomène permettent d'en évaluer l'ampleur au Cameroun et pourront se révéler utiles pour mettre en place des dispositifs de prévention et d'aide à l'égard des victimes de ce type de violence.

Ce module sur la violence domestique a été administré dans un ménage sur deux ; dans le ménage sélectionné, seule une femme tirée au hasard (selon la grille de Kish) était interviewée. La violence domestique étant un sujet sensible dans un couple, l'enquêtrice devait agir ici avec beaucoup de tact. Il était important pour elle d'établir de bons rapports avec l'enquêtée, de la mettre en confiance et de l'assurer de la confidentialité de ses réponses. Ce climat de confiance était particulièrement important pour la validité des données collectées. La confidentialité de l'entretien est également essentielle pour assurer la sécurité de l'enquêtée. En effet, poser des questions sur la violence domestique, en particulier dans des ménages où l'auteur des violences peut être présent au moment de l'entretien, peut générer des actes de violence supplémentaires. Compte tenu de tous ces problèmes liés à la collecte des informations sur la violence domestique, les mesures suivantes ont été prises au cours de l'EDSC-III pour assurer la validité des données tout en garantissant la sécurité des enquêtées :

- Un expert du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille a assisté aux sessions de formations des agents de terrain et a effectué une présentation du phénomène de la violence domestique sous tous ses aspects ;
- Un soin particulier a été mis sur la nécessité d'être en privé avec l'enquêtée au cours de l'administration de ce module. Dans l'impossibilité d'être en privé avec l'enquêtée, l'enquêtrice devait arrêter l'interview et donner les raisons de cette interruption.

14.1 VIOLENCE DOMESTIQUE

14.1.1 Méthodologie

Trois types de violence domestique ont été pris en compte au cours de l'EDSC-III. Il s'agit de : (i) la violence physique, (ii) la violence émotionnelle et (iii) la violence sexuelle.

La violence physique

Ce type de violence a deux connotations : une connotation moins grave et une connotation sévère.

- La ***violence physique moins grave*** a été évaluée au moyen de la question à choix multiple suivante :

« Est-ce qu'il est déjà arrivé que votre (dernier) mari/partenaire » :

- Vous bouscule, secoue, ou jette quelque chose contre vous ?
- Vous gifle ou torde le bras ?
- Vous frappe à coups de poing ou avec quelque chose qui pouvait vous blesser ?
- Vous donne des coups de pied ou traîne à terre ?

- La ***violence physique sévère*** a été évaluée au moyen de la question à choix multiple suivante :

« Est-ce qu'il est déjà arrivé que votre (dernier) mari/partenaire » :

- Essaye de vous étrangler ou de vous brûler ?
- Vous menace avec un couteau, un pistolet ou un autre type d'arme ?
- Vous attaque avec un couteau, un pistolet ou un autre type d'arme ?

La violence sexuelle

Ce type de violences a été évalué au moyen de la question à choix multiple suivante :

« Est-ce qu'il est déjà arrivé que votre (dernier) mari/partenaire » :

- Vous force physiquement à avoir des rapports sexuels même quand vous ne le vouliez pas ?
- Vous force à pratiquer d'autres types d'actes sexuels que vous ne vouliez pas ?

La violence émotionnelle

Pour évaluer ce type de violences, la question a été formulée de la façon suivante :

« Est-ce qu'il est déjà arrivé que votre (dernier) mari/partenaire » :

- Vous dise ou fasse quelque chose pour vous humilier devant d'autres personnes ?

- Vous menace, vous ou quelqu'un proche de vous ?

La violence a été mesurée en utilisant une version abrégée de l'échelle des conflits utilisée par Strauss (1990). Cette échelle s'est révélée très efficace pour mesurer la violence domestique ; de plus, elle peut facilement être adaptée à différentes situations et cultures. Cette approche, consistant à s'enquérir séparément d'actes spécifiques, a l'avantage de ne pas être affectée par la compréhension de ce que l'on entend par violence. On demande ainsi à l'enquêtée si elle a été giflée, ce qui est compréhensible directement par n'importe quelle femme. Cette approche présente également l'avantage de donner à l'enquêtée plusieurs occasions de déclarer n'importe quelle expérience de violence qu'elle a subie.

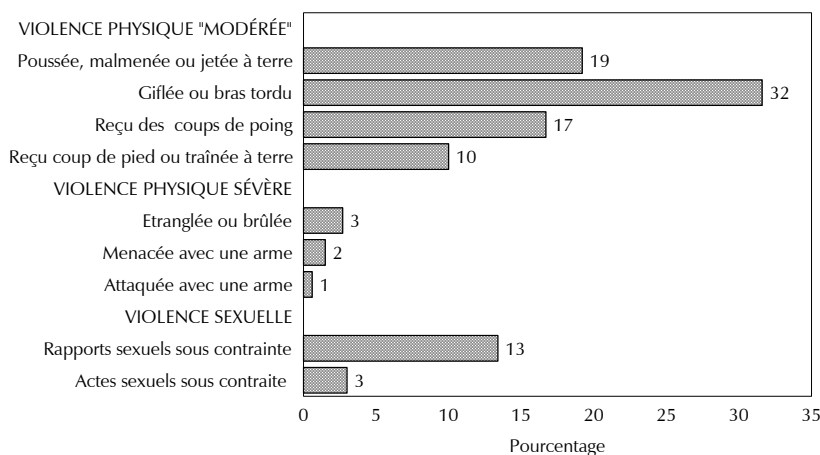
L'EDSC-III s'est beaucoup attardée sur la violence conjugale, c'est-à-dire la violence exercée par un conjoint sur l'autre, notamment par le mari/partenaire sur sa femme/partenaire. En effet, les études sur la violence montrent que la forme la plus commune de violence domestique chez les adultes est la violence conjugale. La cible concernée par la violence conjugale était les femmes en union (violence de la part de leurs conjoints) et les femmes en rupture d'union (violence de la part de leur dernier conjoint). Certaines questions permettaient aussi de connaître la fréquence de ce type de violence au cours des 12 derniers mois.

En plus de la violence conjugale, on a aussi demandé aux femmes si, depuis l'âge de 15 ans, elles avaient subi n'importe quel type de violence physique de la part de n'importe quelle personne autre que leur mari/partenaire. La question était formulée de la façon suivante : « à partir de l'âge de 15 ans, est-ce que quelqu'un d'autre que votre (actuel/dernier) mari/partenaire vous a battue, giflée, donné des coups de pied ou fait quelque chose afin de vous agresser physiquement? » Aux femmes répondant par l'affirmative, on demandait quels étaient les auteurs de ces violences et combien de fois cela était arrivé au cours des 12 derniers mois. Des questions semblables ont été utilisées pour mesurer la violence pendant la grossesse et la violence par des femmes contre leur mari/partenaire.

L'utilisation de ces différents types d'approches, le fait d'avoir donné à la femme plusieurs occasions de révéler des actes de violence et les précautions prises pour assurer la confidentialité de l'entretien sont autant de facteurs susceptibles d'avoir permis de réduire au minimum les sous-déclarations de violence domestique. Cependant, il se peut que les niveaux éventuels de sous-déclaration varient selon les différents sous-groupes de femmes interrogées. De ce fait, les écarts observés dans les résultats selon les différentes caractéristiques socio-démographiques doivent être interprétés avec prudence, même si, dans la plupart des cas, ils révèlent des différences réelles.

Selon les types de violences, on constate au graphique 14.1 que 78 % des femmes ont déclaré avoir subi une violence physique modérée (dont 32 % ont été giflées ou ont eu le bras tordu et 19 % ont été poussées, traînées ou jetées à terre). Dans 16 % des cas, les femmes ont été victimes de violence sexuelle.

Graphique 14.1 Pourcentage de femmes ayant subi divers types de violence



EDSC-III 2004

14.1.2 Violence physique depuis l'âge de 15 ans

Le tableau 14.1 présente les proportions de femmes qui ont déclaré avoir subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans, commises soit par le mari/partenaire, soit par une ou d'autres personnes, et les pourcentages de celles qui ont subi ces violences au cours des douze derniers mois ayant précédé l'enquête ; ces résultats sont présentés selon certaines caractéristiques socio-démographiques.

Il ressort que, depuis l'âge de 15 ans, plus de la moitié des femmes au Cameroun (53 %) ont subi des violences physiques et dans 45 % des cas, les femmes ont subi ces actes de violence au cours des douze derniers mois. En fonction de l'âge, on constate que la proportion de femmes victimes d'actes de violence récents varie d'un minimum de 30 % chez les femmes de 15-19 ans à un maximum de 53 % pour les 40-49 ans. L'analyse suivant l'état matrimonial montre que c'est parmi les femmes en union que ces actes de violence récents ont été les plus fréquents (55 % contre 19 % pour les célibataires). De plus, en fonction du milieu de résidence, on constate également des écarts : il semble que les femmes de Yaoundé/Douala soient plus fréquemment la cible d'actes de violence puisque depuis l'âge de 15 ans, 64 % ont déclaré avoir été victimes de violence et qu'au cours des 12 derniers mois, cette proportion est de 51 %. Dans les régions, on constate que c'est le Sud (59 %), le Centre (58 %) et le Sud-Ouest (54 %) qui enregistrent les plus forts pourcentages de femmes victimes de violences au cours d'un passé récent (douze derniers mois précédent l'enquête).

Les résultats présentés au tableau 14.1 mettent aussi en évidence des écarts entre niveau d'instruction, activité et quintile de bien-être. On constate que les femmes instruites ont été récemment, plus fréquemment victimes d'actes de violence que les femmes sans niveau d'instruction (51 % parmi celles de niveau primaire et 45 % parmi celles de niveau secondaire ou plus contre un minimum de 36 % parmi celles sans niveau d'instruction). Les résultats selon le type de rémunération montrent que ce sont les femmes qui travaillent et qui sont payées en argent qui ont déclaré avoir subi le plus fréquemment des violences physiques, que ce soit depuis l'âge de 15 ans qu'au cours des 12 derniers mois (respectivement,

Tableau 14.1 Violence physique

Pourcentage de femmes qui ont déclaré avoir subi des violences physiques, commises soit par le mari, soit par une ou d'autres personnes depuis l'âge de 15 ans et pourcentage de celles qui ont subi des violences physiques au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDSC-III 2004

Caractéristique socio-démographique	% de femmes qui ont subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans		Effectif de femmes
	Depuis l'âge de 15 ans	Au cours des 12 derniers mois	
Groupe d'âges			
15-19	44,2	30,3	820
20-29	56,7	48,4	1 193
30-39	53,4	50,7	773
40-49	54,7	53,1	504
État matrimonial			
Jamais en union	46,2	18,7	837
En union	55,4	55,2	2 160
Union rompue	49,5	46,1	293
Milieu de résidence			
Yaoundé/Douala	63,8	50,9	714
Autres Villes	50,5	42,5	1 076
Ensemble urbain	55,8	45,8	1 790
Rural	48,6	44,3	1 500
Région			
Adamaoua	30,1	28,9	124
Centre	62,9	57,9	248
Douala	63,9	49,7	382
Est	46,2	43,8	150
Extrême-Nord	39,2	38,1	539
Littoral	56,2	42,0	150
Nord	37,0	35,2	315
Nord-Ouest	61,1	46,2	333
Ouest	43,2	40,0	356
Sud	64,5	59,0	131
Sud-Ouest	67,5	53,8	230
Yaoundé	63,8	52,3	332
Niveau d'instruction			
Aucun	36,7	36,3	765
Primaire	56,7	50,6	1 256
Secondaire ou plus	57,9	45,1	1 268
Emploi			
Travaille pour de l'argent	60,4	54,5	1 371
Travaille, mais pas pour de l'argent	43,2	38,6	556
Ne travaille pas	48,4	38,4	1 363
Quintile de bien-être économique			
Le plus pauvre	45,7	43,0	650
Second	48,7	43,3	524
Moyen	52,1	45,6	642
Quatrième	55,9	48,1	707
Le plus riche	58,1	45,0	768
Ensemble	52,5	45,1	3 290

¹ Sont exclues les femmes qui ont été battues seulement au cours de la grossesse et qui ne l'ont jamais été avant ou après.

60 % et 55 %). Les données sur le niveau de vie du ménage montrent qu'en ce qui concerne la violence subie depuis l'âge de 15 ans, les proportions de femmes victimes de violence augmentent des ménages les plus pauvres aux plus riches (46 % parmi ceux du quintile le plus pauvre à 58 % parmi ceux du quintile le plus riche). En ce qui concerne la violence dans un passé récent, on note de façon un peu moins nette, la même tendance (43 % dans ceux du quintile le plus pauvre contre 48 % dans ceux du quatrième quintile).

Auteur des violences physiques

Le tableau 14.2 présente les proportions de femmes ayant déclaré avoir subi des actes de violences depuis l'âge de 15 ans en fonction de l'auteur de ces actes. Les données sont présentées selon l'état matrimonial de la femme. Dans l'ensemble, dans plus d'un tiers des cas, l'auteur des actes de violence est le mari/partenaire seul (36 %). Parmi les femmes en union, cette proportion est de 53 %. Dans 8 % des cas, les femmes ont cité le mari/partenaire précédant. Parmi les femmes en rupture d'union, cette proportion concerne près des deux tiers des femmes (63 %). Dans près d'un cas sur cinq (19 %), le mari/ partenaire avec d'autres ont été cités comme les auteurs des violences : parmi les femmes en union, cette proportion est de 26 %. Globalement, qu'il soit seul ou avec d'autres, le mari/partenaire est dans 63 % des cas, l'auteur des violences.

État matrimonial	Auteur des violences					Total	Effectif
	Mari/partenaire seul	Mari/partenaire précédant seul	Mari/partenaire et autres	Personne(s) autre(s) que le mari/partenaire	Ne peux pas déterminer l'auteur		
Jamais en union	0,0	0,0	0,0	99,0	1,0	100,0	387
En union	52,6	3,6	25,5	18,3	0,0	100,0	1 196
Union rompue	0,0	62,9	15,5	21,6	0,0	100,0	145
Ensemble	36,4	7,7	18,9	36,7	0,2	100,0	1 728

14.1.3 Violence physique pendant la grossesse

Les conséquences de la violence domestique sur la santé physique et mentale des femmes sont graves, cela quel que soit l'âge ou la période de la vie de la femme. Cependant, les violences durant la grossesse font courir aux femmes des risques accrus non seulement pour leur propre santé et leur survie mais aussi pour la survie de l'enfant à naître. Pour évaluer l'ampleur de cette violence, on a demandé aux femmes enceintes ou qui l'ont été, si elles avaient subi des violences physiques pendant cette période (ou ces périodes) de leur vie. La question posée était la suivante : « Est-ce qu'il est déjà arrivé que quelqu'un vous batte, gifle, donne des coups de pieds, ou fasse quelque chose pour vous agresser physiquement pendant une/cette grossesse ? » Dans le cas d'une réponse affirmative, on demandait qui était l'auteur de cette violence.

Le tableau 14.3 présente, parmi les femmes enceintes ou qui l'ont été, les pourcentages de celles qui ont déclaré avoir subi des violences physiques pendant la grossesse ; les résultats sont présentés en fonction de l'auteur de ces violences. Dans l'ensemble, 11 % des femmes ont déclaré avoir subi des violences alors qu'elles étaient enceintes. Cette proportion ne varie pratiquement pas selon l'âge de la femme. En fonction de l'état matrimonial, on constate que les femmes en rupture d'union ont un peu plus fréquemment déclaré que les autres femmes avoir subi des actes de violence au cours de la grossesse (13 % contre 11 % parmi celles en union et 7 % parmi les célibataires). Selon le milieu de résidence, on

note que c'est à Yaoundé/Douala que la proportion de femmes victimes de violences au cours de la grossesse est la plus élevée (13 %) ; à l'opposé, c'est dans les Autres villes que cette proportion est la plus faible (9 %). L'examen des résultats selon les régions met en évidence la situation des régions Centre (18 %) et Sud (17 %) dans lesquelles près d'une femme sur cinq a déclaré avoir subi, alors qu'elle était enceinte, des actes de violence. C'est dans l'Adamaoua que l'on observe le pourcentage le plus faible (7 %). Si l'on se réfère aux résultats selon le niveau d'instruction, on constate que les femmes instruites ont été plus fréquemment victimes de violence physique pendant leur grossesse que les femmes sans niveau d'instruction (12 % contre 8 %). Enfin, les femmes qui travaillent et qui sont rémunérées en argent ont déclaré un peu plus fréquemment que les autres avoir subi des violences physiques au cours de leur grossesse (12 % contre 9 % quand les femmes ne sont pas rémunérées en argent et 10 % quand elles ne travaillent pas).

Tableau 14.3 Violence pendant la grossesse

Parmi les femmes actuellement enceintes ou qui ont déjà été enceintes, pourcentage de celles qui ont déclaré avoir subi des violences physiques pendant qu'elles étaient enceintes et pourcentage de femmes ayant subi des violences pendant qu'elles étaient enceintes en fonction de l'auteur des violences et selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDSC-III 2004

Caractéristique socio-démographique	Pourcentage ayant subi des violences pendant leur grossesse	Effectif de femmes actuellement enceintes ou l'ayant déjà été	Auteur des violences				Total	Effectif de femmes ayant déclaré avoir subi des violences pendant leur grossesse
			Mari/partenaire seulement	Mari/partenaire précédent seulement	Mari/partenaire et autres	Personne(s) autre(s) que le mari/partenaire		
Groupe d'âges								
15-19	10,0	219	(52,1)	(7,4)	(0,0)	(40,5)	(100,0)	22
20-29	10,9	982	48,7	19,4	0,9	31,1	100,0	108
30-39	10,7	747	53,5	26,5	0,0	20,0	100,0	80
40-49	11,5	493	51,5	32,9	0,0	15,6	100,0	57
État matrimonial								
Jamais en union	7,4	173	na	na	*	*	*	13
En union	10,9	1,997	61,2	14,3	0,5	24,1	100,0	218
Union rompue	12,9	271	na	(85,9)	(0,0)	(14,1)	(100,0)	35
Milieu de résidence								
Yaoundé/Douala	13,0	484	48,9	19,4	0,0	31,7	100,0	63
Autres Villes	8,7	750	38,7	34,3	0,0	27,0	100,0	65
Ensemble urbain	10,4	1,233	43,7	27,0	0,0	29,3	100,0	128
Rural	11,4	1,208	57,8	20,1	0,7	21,4	100,0	138
Région								
Adamaoua	6,8	95	*	*	*	*	*	6
Centre	17,9	191	(33,0)	(33,3)	(2,9)	(30,8)	(100,0)	34
Douala	10,8	248	*	*	*	*	*	27
Est	12,2	118	*	*	*	*	*	14
Extrême-Nord	8,5	459	*	*	*	*	*	39
Littoral	9,2	108	*	*	*	*	*	10
Nord	11,6	237	(69,5)	(12,8)	(0,0)	(17,7)	(100,0)	27
Nord-Ouest	8,0	244	*	*	*	*	*	19
Ouest	7,9	236	*	*	*	*	*	19
Sud	16,6	109	(35,4)	(20,5)	(0,0)	(44,1)	(100,0)	18
Sud-Ouest	9,6	162	*	*	*	*	*	16
Yaoundé	15,3	236	(38,0)	(18,0)	(0,0)	(44,0)	(100,0)	36
Niveau d'instruction								
Aucun	8,4	669	79,1	15,0	0,0	5,9	100,0	56
Primaire	12,1	982	46,3	25,2	0,8	27,7	100,0	119
Secondaire ou plus	11,5	790	39,7	26,3	0,0	34,0	100,0	91
Emploi								
Travaille pour de l'argent	12,3	1,226	45,3	28,3	0,7	25,8	100,0	151
Travaille, mais pas pour de l'argent	9,4	438	64,0	14,8	0,0	21,2	100,0	41
Ne travaille pas	9,5	777	55,5	18,4	0,0	26,2	100,0	74
Ensemble	10,9	2,441	51,0	23,4	0,4	25,2	100,0	266

() Indiquent que les chiffres sont basés sur 25-49 cas non-pondérés.

* Indique que les chiffres sont basés sur moins de 25 cas non-pondérés.

Tableau 14.4 Contrôle exercé par le mari/partenaire

Pourcentage de femmes actuellement en union ou en rupture d'union selon le contrôle exercé par l'actuel ou précédent mari/partenaire et selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDSC-III 2004

Caractéristique socio-démographique	Pourcentage de femmes dont le mari/partenaire :								Effectif de femmes
	Est jaloux si elles parlent à d'autres hommes	Les accuse souvent d'être infidèles	Ne leur permet pas de rencontrer d'autres femmes/amies	Essaie de limiter leurs contacts avec leur famille	Insiste pour savoir où elles sont à tout moment	Ne leur fait pas confiance en ce qui concerne l'argent	Exerce au moins 3 types de contrôle	N'exerce aucun type de contrôle	
Groupe d'âges									
15-19	67,7	27,0	26,3	9,4	53,4	22,4	38,0	16,8	253
20-29	71,7	24,5	28,4	14,9	56,7	24,4	43,5	11,4	966
30-39	67,8	24,5	24,4	13,7	49,4	23,4	38,6	12,3	739
40-49	57,3	21,1	21,4	15,5	42,8	20,9	36,0	17,7	494
État matrimonial									
Actuellement en union	69,6	23,5	25,7	13,4	52,7	23,1	40,1	14,5	2 160
Rupture en union	49,5	28,3	24,7	19,1	41,4	23,5	38,5	6,3	293
Durée depuis premier mariage/union									
Actuellement mariée/en union	67,2	24,1	25,6	14,1	51,3	23,2	39,9	13,5	2 453
Actuellement mariée/en union une seule fois	68,5	23,1	25,6	12,9	52,8	23,6	39,3	14,5	1 667
< 1 an	72,5	17,2	24,3	8,2	47,4	20,6	35,0	19,6	104
< 6 ans	70,5	27,0	28,4	11,5	61,2	24,7	43,6	10,1	478
6-9 ans	69,1	23,6	24,1	11,7	54,3	26,7	37,6	13,8	262
10 ans ou plus	66,7	21,3	24,6	14,8	48,1	22,3	37,9	16,7	822
Actuellement mariée/en union plus d'une fois	73,2	25,0	26,1	15,1	52,2	21,7	42,9	14,3	493
Plus mariée/en union	49,5	28,3	24,7	19,1	41,4	23,5	38,5	6,3	293
Nombre d'enfants vivants									
0	71,0	25,7	26,2	12,2	57,5	26,2	42,6	12,9	346
1-2	70,0	27,1	27,2	14,9	55,6	22,8	42,3	11,9	839
3-4	68,1	23,7	25,8	15,0	51,1	23,0	41,5	13,7	613
5 ou plus	60,7	19,7	23,0	13,2	42,7	22,2	34,1	15,7	654
Niveau d'instruction									
Aucun	61,5	7,7	16,9	9,5	37,2	9,4	23,9	23,5	706
Primaire	65,7	31,7	29,6	15,6	53,5	29,3	44,3	11,3	980
Secondaire ou plus	74,4	29,4	28,5	16,4	61,5	28,0	49,1	7,1	766
Emploi									
Travaille pour de l'argent	66,9	28,2	27,2	16,3	55,2	27,6	44,4	10,4	1 205
Travaille, mais pas pour de l'argent	62,7	13,4	14,2	9,2	32,1	9,9	21,7	25,6	453
Ne travaille pas	70,3	23,9	29,7	13,5	56,4	24,1	43,6	11,3	795
Niveau d'instruction du mari/partenaire									
Aucun	61,6	9,2	15,2	9,0	36,8	10,6	23,3	20,9	588
Primaire	67,4	27,2	31,4	15,9	54,5	24,3	42,5	10,9	755
Secondaire ou plus	71,8	29,8	28,0	16,1	57,6	29,0	47,5	9,9	998
NSP/ND	55,0	29,8	19,5	11,3	50,4	29,7	42,3	24,4	112
Différence d'âge entre la femme et le mari									
Femme plus âgée que le mari de 3 ans ou plus	76,6	22,3	20,0	12,5	45,5	22,8	30,8	8,3	31
Même âge ou 1,2 ans d'écart	75,3	26,7	25,6	12,7	55,9	24,9	47,3	10,6	268
3-4 ans	72,9	32,0	26,8	11,8	62,2	23,6	45,5	11,9	279
5-9 ans	65,4	23,0	25,8	12,6	50,4	23,6	38,9	16,5	743
10+ ans	70,2	19,9	26,0	14,9	50,5	21,6	37,5	15,4	818
NSP/ND	68,7	29,8	4,5	16,6	58,1	36,8	39,5	0,0	20
Pas actuellement mariée/en union	49,5	28,3	24,7	19,1	41,4	23,5	38,5	6,3	293
Ensemble	67,2	24,1	25,6	14,1	51,3	23,2	39,9	13,5	2 453

14.1.4 Contrôle exercé par le mari/partenaire

La violence conjugale est fréquemment associée à certains comportements dominateurs du mari/partenaire qui ont pour but de contrôler divers aspects de la vie de la femme. De tels comportements peuvent être précurseurs d'actes de violence contre la femme. Dans le but de mesurer ce niveau de contrôle des maris/partenaires sur les femmes, on a demandé aux femmes en union ou l'ayant été si leur mari/partenaire avait manifesté un certain nombre de ces comportements. Ces résultats sont présentés au tableau 14.4 selon certaines caractéristiques socio-démographiques.

Globalement, on constate que dans 40 % des cas, les femmes ont déclaré que leur mari/partenaire exerçait au moins trois types de contrôle. Cette proportion est particulièrement élevée parmi les femmes instruites (49 % parmi celles de niveau secondaire ou plus contre 24 % parmi celles sans niveau d'instruction) et parmi celles dont le mari/partenaire est instruit (48 % parmi celles dont le mari/partenaire a un niveau secondaire ou plus contre 23 % parmi celles dont il n'a aucun niveau d'instruction). On ne constate pas de différences importantes selon les autres caractéristiques socio-démographiques. En fonction du type de contrôle, on constate qu'environ les deux tiers des femmes (67 %) ont déclaré que leur mari/partenaire était jaloux lorsqu'elles parlaient à d'autres hommes. Dans 51 % des cas, les femmes ont également déclaré que celui-ci insistait pour savoir où elle se trouvait à tout moment.

14.2 VIOLENCE CONJUGALE

De nombreuses recherches ont montré que la forme la plus fréquente de violence domestique chez les adultes est la violence conjugale. Celle-ci peut prendre plusieurs formes : émotionnelle, physique, sexuelle ou elle peut être également une combinaison de ces différentes formes.

14.2.1 Prévalence de la violence exercée par les conjoints

Comme cela a été expliqué précédemment, la prévalence de la violence émotionnelle, physique et sexuelle a été mesurée au moyen d'une échelle décrivant différents actes de violence, allant des moins graves aux plus graves.

Le tableau 14.5 présente les pourcentages de femmes en union ou l'ayant été qui ont subi des actes de violence émotionnelle, physique et/ou sexuelle, actes exercés par leur mari/partenaire actuel, ou le plus récent pour les femmes en rupture union. Les résultats montrent qu'au Cameroun, 39 % des femmes ont été confrontées à des actes de violence physique de la part de leur mari/partenaire, 14 % ont subi des actes de violence sexuelle et dans plus d'un quart des cas (28 %), il s'est agi de violence émotionnelle. Environ une femme sur deux (49 %) a subi des actes de violence, que cette violence soit physique, émotionnelle ou sexuelle. Dans 7 % des cas, les femmes ont subi les trois types de violence. Du point de vue des caractéristiques socio-démographiques, il convient de souligner que les femmes qui ont le plus fréquemment subi des actes de violence, qu'elle qu'en soit la forme, sont les femmes de Yaoundé/Douala (57 %), les plus instruites (54 %) et celles qui travaillent pour de l'argent (55 %). À Yaoundé/Douala, plus d'un tiers des femmes ont subi des actes de violence émotionnelle (36 %) ; près d'une femme sur deux (48 %) ont été confrontées à des actes de violence physique et pour 22 % d'entre elles, il s'est agi de violence sexuelle. Notons enfin que dans 4 % des cas, il s'est agi de violence physique grave. Dans les régions, on note que c'est le Sud qui se caractérise par la proportion la plus élevée de femmes ayant déclaré avoir subi un comportement violent de la part de leur mari/partenaire (67 %). À l'opposé, les régions Nord (38 %), Extrême-Nord (39 %) et Adamaoua (44 %) détiennent les proportions les plus faibles.

Tableau 14.5 Violence conjugale

Pourcentage de femmes actuellement mariées ou en rupture d'union qui ont déjà subi des violences physiques, émotionnelles ou sexuelles exercées par leur mari/partenaire actuel ou précédent, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDSC-III 2004

Caractéristique socio-démographique	Forme de violence									Effectif de femmes
	Violence émotionnelle	Violence physique modérée	Violence physique grave	Niveau de gravité de la violence physique non déterminée	Ensemble de la violence physique	Violence sexuelle	Violence physique ou sexuelle	Violence émotionnelle/ physique ou sexuelle	Violence émotionnelle/ physique et sexuelle	
Groupe d'âges										
15-19	18,7	27,5	1,9	0,0	29,3	9,2	33,0	37,9	4,6	253
20-29	27,0	36,8	2,2	0,5	39,4	14,2	43,4	50,5	6,4	966
30-39	31,8	31,4	5,7	2,2	39,3	16,4	43,7	50,7	9,1	739
40-49	28,6	34,0	3,7	2,8	40,5	12,2	43,3	49,1	6,4	494
État matrimonial										
Actuellement en union	28,6	35,0	3,3	1,0	39,4	14,4	43,4	50,4	6,9	2 160
Précédemment en union	23,0	23,4	4,9	4,4	32,6	10,9	35,3	38,3	8,1	293
Durée depuis premier mariage/union										
Actuellement mariée/en union	27,9	33,6	3,5	1,4	38,6	13,9	42,4	49,0	7,0	2 453
Actuellement mariée/en union une seule fois	28,8	35,7	3,4	0,1	39,3	14,3	43,2	50,0	7,1	1 667
< 1 an	14,2	20,7	2,4	0,0	23,1	8,6	26,7	30,4	3,4	104
< 6 ans	25,1	36,0	2,3	0,0	38,3	13,0	42,4	48,1	5,3	478
6-9 ans	32,3	38,9	2,5	0,0	41,3	18,4	45,5	52,3	9,4	262
10 ans ou plus	31,6	36,5	4,6	0,2	41,3	14,5	45,0	52,9	7,8	822
Actuellement mariée/en union plus d'une fois	28,0	32,7	2,9	3,9	39,6	14,5	44,0	51,8	6,1	493
Plus mariée/en union	23,0	23,4	4,9	4,4	32,6	10,9	35,3	38,3	8,1	293
Milieu de résidence										
Yaoundé/Douala	35,7	42,7	4,3	1,4	48,4	21,9	53,2	57,3	12,8	459
Autres Villes	25,7	31,1	2,5	1,4	35,0	13,3	39,7	47,1	5,9	764
Ensemble urbain	29,4	35,5	3,2	1,4	40,0	16,6	44,8	50,9	8,5	1 223
Rural	26,4	31,8	3,9	1,4	37,1	11,3	40,1	47,1	5,5	1 230
Région										
Adamaoua	25,8	27,5	0,0	0,0	27,5	2,7	27,8	44,0	0,0	101
Centre	30,5	32,7	7,2	4,4	44,3	14,0	47,1	52,3	10,9	192
Douala	34,6	41,5	4,2	1,7	47,4	23,5	53,3	55,0	13,1	234
Est	23,0	34,2	8,4	0,7	43,3	8,7	44,2	48,8	4,7	122
Extrême-Nord	19,2	30,7	0,8	0,8	32,4	1,4	32,9	39,0	0,2	489
Littoral	35,5	30,7	4,5	3,1	38,3	14,2	40,6	49,2	9,8	95
Nord	21,8	27,2	0,5	0,5	28,2	3,7	28,5	38,4	2,5	256
Nord-Ouest	22,0	33,8	7,8	0,6	42,2	20,9	48,0	49,1	9,2	229
Ouest	31,7	28,3	0,7	2,2	31,2	27,9	45,9	56,0	6,1	258
Sud	50,5	41,4	7,3	0,9	49,6	24,9	55,5	67,0	16,6	105
Sud-Ouest	27,1	37,1	3,6	1,6	42,2	17,5	44,0	48,4	10,4	148
Yaoundé	36,9	43,9	4,5	1,0	49,4	20,2	53,2	59,6	12,5	225
Nombre d'enfants vivants										
0	18,1	26,3	1,9	0,0	28,1	10,4	31,5	36,8	4,1	346
1-2	28,5	37,1	3,2	1,4	41,8	13,3	44,8	51,3	6,5	839
3-4	31,8	38,1	2,3	1,3	41,7	16,9	47,9	53,6	8,4	613
5 ou plus	28,8	28,9	5,9	2,2	37,0	13,9	40,0	48,2	8,0	654
Niveau d'instruction										
Aucun	20,6	27,4	1,3	0,7	29,4	3,0	30,2	37,9	1,4	706
Primaire	28,7	34,4	5,0	1,8	41,3	18,6	46,8	52,8	8,9	980
Secondaire ou plus	33,6	38,4	3,6	1,5	43,5	18,0	48,1	54,4	9,8	766
Emploi										
Travaille pour de l'argent	30,9	36,9	5,6	2,1	44,5	17,5	48,7	55,0	9,4	1 205
Travaille, mais pas pour de l'argent	28,0	29,4	1,2	0,4	31,0	8,5	33,6	43,7	5,2	453
Ne travaille pas	23,4	31,1	1,7	1,0	33,8	11,7	37,9	42,9	4,4	795
Ensemble	27,9	33,6	3,5	1,4	38,6	13,9	42,4	49,0	7,0	2 453

14.2.2 Fréquence de la violence conjugale récente

Pour déterminer la fréquence de la violence physique ou sexuelle récente, on a demandé aux femmes ayant déclaré avoir subi des actes de violence commis par le mari/partenaire le nombre de fois qu'elles s'étaient trouvées confrontées à de tels actes au cours des 12 derniers mois. On constate que les deux tiers des femmes qui ont déclaré avoir subi des actes de violence physique ou sexuelle au cours de leur vie (66 %), en ont subi fréquemment (tableau 14.6). Dans 37 % des cas, ces actes se sont produits une à deux fois et dans 19 % des cas, ils se sont répétés trois à cinq fois ; et dans 9 % des cas les femmes ont récemment subis plus de cinq fois des actes de violence.

Les résultats selon l'âge montrent que les très jeunes femmes de 15-19 ans sont celles qui ont été le plus fréquemment victimes d'actes de violence dans un passé récent (84 %). Dans ce groupe d'âges, plus d'un quart d'entre elles ont déclaré avoir subi récemment, entre trois et cinq fois, des actes de violence. On constate la même tendance en fonction du nombre d'enfants (77 % parmi les femmes sans enfant contre 53 % parmi celles qui en ont cinq ou plus). Les résultats selon la durée de l'union/mariage montrent que la fréquence de la violence conjugale récente est plus élevée quand la durée de l'union est inférieure à 6 ans : 51 % des femmes mariées moins de 6 ans ont récemment subi 1-2 actes de violence et 19 % ont en ont subi 3-5 fois, tandis que 48 % des femmes mariées 10 ans ou plus en ont subi 1-2 fois et 20 % en ont subi 3-5 fois.

Si l'on prend en considération les résultats selon le milieu de résidence, on constate que 80 % des femmes vivant à Yaoundé/Douala ont déclaré avoir été confrontées récemment à des actes de violence contre un minimum de 62 % en milieu rural. À Yaoundé/Douala, dans 41 % des cas, les actes de violence se sont même produits une à deux fois. Dans les régions, c'est dans l'Est que la fréquence récente de la violence conjugale, physique ou sexuelle, est la plus élevée (85 %) et dans le Nord-Ouest qu'elle est la plus faible (40 %). On note ensuite que les femmes les plus instruites (71 %) et celles qui travaillent, qu'elles soient rémunérées en argent ou pas (62 %) sont celles qui ont été les plus fréquemment victimes d'actes de violence dans un passé récent. Plus des deux cinquièmes des femmes de niveau d'instruction secondaire ou plus (43 %) et plus du tiers des femmes travaillant pour de l'argent (35 %) ont déclaré avoir subi une à deux fois, au cours des 12 derniers mois avant l'enquête, des actes de violence physiques ou sexuelles commis par leur mari/partenaire.

Tableau 14.6 Fréquence de la violence conjugale

Répartition (en %) des femmes actuellement mariées/en union ayant déclaré avoir subi des violences physiques ou sexuelles commises par leur mari/partenaire en fonction du nombre de fois que ces actes de violence se sont produits au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDSC-III 2004

Caractéristique socio-démographique	Fréquence des violences physiques ou sexuelles au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête					Total	Effectif de femmes
	0 fois	1-2 fois	3-5 fois	> 5 fois	NSP/ND		
Groupe d'âges							
15-19	15,9	55,8	25,9	2,4	0,0	100,0	78
20-29	28,3	42,3	17,6	10,3	1,5	100,0	379
30-39	37,4	34,4	17,6	10,1	0,4	100,0	283
40-49	51,0	19,3	20,4	5,5	3,8	100,0	177
Durée depuis premier mariage/ union							
< 1 an	(5,5)	(60,2)	(21,5)	(4,3)	(8,4)	(100,0)	28
< 6 ans	21,6	50,6	18,9	8,4	0,4	100,0	203
6-9 ans	35,7	41,1	13,1	8,1	2,0	100,0	119
10 ans ou plus	47,6	25,3	20,4	5,1	1,6	100,0	369
Mariée/en union actuellement, plus d'une fois	26,4	37,1	19,0	16,4	1,0	100,0	199
Milieu de résidence							
Yaoundé/Douala	20,5	40,8	20,0	15,3	3,4	100,0	205
Autre Villes	38,4	35,6	16,4	8,1	1,4	100,0	264
Ensemble urbain	30,6	37,9	18,0	11,3	2,3	100,0	469
Rural	38,5	35,2	19,7	5,9	0,6	100,0	448
Région							
Adamaoua	39,1	51,0	10,0	0,0	0,0	100,0	27
Centre	36,7	34,4	18,4	6,5	4,0	100,0	76
Douala	26,3	36,1	18,0	15,0	4,5	100,0	108
Est	14,8	48,2	21,1	11,1	4,8	100,0	49
Extrême-Nord	40,5	30,4	23,1	5,9	0,0	100,0	145
Littoral	32,5	41,7	21,1	4,8	0,0	100,0	31
Nord	48,5	21,9	26,3	3,3	0,0	100,0	65
Nord-Ouest	60,3	26,3	11,1	2,3	0,0	100,0	102
Ouest	29,9	40,2	14,5	15,4	0,0	100,0	108
Sud	27,6	44,8	14,8	11,8	0,9	100,0	49
Sud-Ouest	34,0	41,6	22,6	0,9	0,9	100,0	58
Yaoundé	14,1	45,9	22,2	15,6	2,2	100,0	97
Nombre d'enfants vivants							
0	23,5	48,2	21,1	4,8	2,4	100,0	99
1-2	25,8	45,1	18,3	9,6	1,3	100,0	322
3-4	37,9	34,0	19,1	7,4	1,6	100,0	265
5 ou plus	47,4	22,6	18,4	10,4	1,2	100,0	231
Niveau d'instruction							
Aucun	40,4	29,3	24,3	5,4	0,6	100,0	198
Primaire	36,0	35,2	19,3	8,5	1,1	100,0	401
Secondaire ou plus	28,8	42,9	14,9	10,8	2,5	100,0	319
Emploi							
Travaille pour de l'argent	37,7	34,5	17,5	8,3	2,0	100,0	509
Travaille mais pas pour de l'argent	37,9	30,6	22,7	8,4	0,4	100,0	142
Ne travaille pas	26,5	43,8	19,3	9,4	1,0	100,0	266
Ensemble	34,5	36,6	18,8	8,6	1,5	100,0	917

14.2.3 Premier épisode de violence conjugale

Pour déterminer à quel moment avait débuté la violence conjugale, on a demandé aux femmes qui avaient déclaré avoir subi des violences physiques ou sexuelles de la part du mari/partenaire combien de temps après l'union avaient débuté les premiers actes de violence. Dans la majorité des cas, les actes de violence ont débuté très tôt après l'union : 76 % dans les cinq premières années de l'union dont 20 % dans l'année qui a suivi le début de l'union (tableau 14.7). Une proportion non négligeable de femmes (4 %) ont même subi les premiers actes de violence de la part de leur mari/partenaire avant d'entrer en union avec lui. La durée médiane de l'union à partir de laquelle s'est produit le premier acte de violence s'établit à 2,5 années ; parmi les femmes en rupture d'union, cette durée médiane est estimée à 1,9 an. Parmi les femmes actuellement en union et dont c'est la première union, cette durée médiane de l'union à partir de laquelle a eu lieu le premier acte de violence varie d'un minimum de 1,3 ans quand l'union dure depuis moins de 6 ans à 4,3 ans quand l'union dure depuis 10 ans ou plus.

Tableau 14.7 Premier épisode de violence conjugale

Répartition (en %) des femmes actuellement en union, divorcées, séparées ou veuves qui ont déclaré avoir subi des violences physiques ou sexuelles commises par leur mari/partenaire actuel ou précédent en fonction de la durée écoulée entre le début du mariage/union et le premier acte de violence et en fonction de l'état matrimonial et du nombre d'unions, EDSC-III 2004

	Nombre d'années écoulées entre le début de l'union/mariage et le premier acte de violence								Total	Nombre médian d'années	Effectif de femmes
	Avant le mariage/début de l'union	Moins de 1 an	1-2 ans	3-5 ans	6-9 ans	10 ans ou plus	Après divorce	NSP/ND			
État matrimonial											
Actuellement/mariée/en union	4,5	18,9	32,9	25,5	8,5	6,0	0,0	3,8	100,0	2,6	917
Précédemment mariée/en union	1,9	29,4	41,3	10,2	9,8	4,7	1,7	1,1	100,0	1,9	91
Durée depuis premier mariage/union											
Actuellement mariée/en union	4,2	19,9	33,6	24,1	8,6	5,9	0,2	3,6	100,0	2,5	1 008
Actuellement mariée/en union, seulement une fois	4,1	17,3	33,1	26,2	8,3	6,7	0,0	4,3	100,0	2,7	718
< 6 ans	7,3	35,5	40,8	8,4	0,0	0,0	0,0	7,9	100,0	1,3	231
6-9 ans	3,3	14,0	37,2	36,4	5,4	0,0	0,0	3,8	100,0	2,8	119
10 ans ou plus	2,4	7,0	27,0	33,9	14,4	13,1	0,0	2,1	100,0	4,3	369
Actuellement mariée/en union, plus d'une fois	5,8	24,7	31,8	23,1	9,2	3,3	0,0	2,1	100,0	1,9	199
Plus mariée/en union	1,9	29,4	41,3	10,2	9,8	4,7	1,7	1,1	100,0	1,9	91
Ensemble	4,2	19,9	33,6	24,1	8,6	5,9	0,2	3,6	100,0	2,5	1 008

14.2.4 Conséquences de la violence et recherche d'assistance

Indépendamment des questions sur chaque acte spécifique de violence, les questions suivantes ont été posées à toutes les femmes.

« Suite à une action quelconque, mais délibérée, de votre (dernier) mari/partenaire envers vous, vous est-il déjà arrivé :

- d'avoir des hématomes et meurtrissures ?
- d'avoir une blessure ou un os cassé ?

- d'être allée chez le docteur ou dans un centre de santé du fait de quelque chose que votre (dernier) mari/partenaire vous avait fait ? »

Cette séquence de questions avait deux objectifs : tout d'abord, elles permettaient d'évaluer les conséquences physiques des actes de violence, ensuite elles fournissaient aux femmes encore hésitantes une nouvelle occasion de révéler des actes de violence. En effet, dans certains cas, certaines femmes déclarent plus facilement ce qu'il leur est arrivé que ce dont s'est rendu coupable leur mari/partenaire. Les résultats sont présentés au tableau 14.8.

Au Cameroun, parmi les femmes en union, 9 % ont déclaré avoir déjà eu des hématomes ou des meurtrissures, et 7 % ont déclaré avoir déjà eu une blessure ou un os cassé suite aux violences conjugales. Ces proportions pour la période récente (dans les douze derniers mois) sont respectivement de 6 % et 4 %.

S'agissant des types de violence et quel que soit le moment auquel elles ont eu lieu, les résultats montrent que les pourcentages des femmes qui ont rapporté des cas d'hématomes/meurtrissures, ou ont rapporté des cas de blessures/os cassé sont plus élevés lors qu'il s'est agi de violences physiques graves, et dans une moindre mesure, de violences sexuelles.

Parmi les femmes qui ont subi des actes de violence physique ou sexuelle au cours des douze derniers mois, 10 % ont dû aller chez un médecin ou dans un établissement de santé. Cette proportion est à peu près le même pour les femmes qui ont subi les violences modérées (10 %) et les violences sexuelles (11 %) et atteint le niveau le plus élevé lors qu'il s'agit des femmes ayant subi les violences physiques graves (28 %).

Type de violence subie	A eu des hématomes et meurtrissures		A eu une blessure ou un os cassé		A dû aller chez un médecin ou dans un établissement de santé		Effectif de femmes
	A un moment quelconque	Dans les 12 derniers mois	A un moment quelconque	Dans les 12 derniers mois	A un moment quelconque	Dans les 12 derniers mois	
Violence physique modérée							
À un moment quelconque	20,9	13,3	14,2	9,5	8,7	6,1	757
Au moins une fois au cours de l'année passée	24,7	21,9	17,1	15,1	11,4	9,8	453
Violence physique grave							
À un moment quelconque	61,5	44,1	49,0	28,5	27,0	20,5	72
Au moins une fois au cours de l'année passée	65,7	55,7	48,9	38,9	31,2	28,0	48
Violence sexuelle							
À un moment quelconque	27,4	16,3	19,6	12,2	14,9	9,8	310
Au moins une fois au cours de l'année passée	28,1	19,3	20,8	14,5	15,8	10,9	225
Violence physique ou sexuelle							
À un moment quelconque	21,2	13,9	15,0	9,6	9,0	6,4	959
Au moins une fois au cours de l'année passée	25,4	21,4	18,5	14,6	12,0	9,8	604
Pas subi de violence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 201
Ensemble	9,4	6,2	6,6	4,3	4,0	2,8	2 160

Recherche d'assistance

Aux femmes qui ont déclaré avoir subi des actes de violence physique ou sexuelle à n'importe quel moment depuis l'âge de 15 ans, on leur a demandé si elles avaient tenté de trouver de l'assistance et auprès de qui elles avaient sollicité cette assistance. Ces proportions sont présentées au tableau 14.9 en fonction de l'auteur de la violence et selon la fréquence de la violence au cours des 12 derniers mois.

Tableau 14.9 Recherche d'aide

Pourcentage de femmes qui ont déclaré avoir subi des violences physiques ou sexuelles selon qu'elles ont essayé d'obtenir de l'aide, et répartition de celles qui ont essayé d'obtenir de l'aide en fonction du type de personne auprès de qui l'aide a été sollicitée et selon l'auteur des violences conjugales, EDSC-III 2004

	Pourcentage de femmes qui ont recherché de l'aide	Effectif de femmes ayant subi des violences physiques ou sexuelles	Personne auprès de qui l'aide a été sollicitée				Effectif de femmes ayant recherché de l'aide
			Propre famille	Beaux-parents/autres parents par alliance	Autres parents/amis	Autre	
Auteur des violences							
Mari/partenaire seulement	34,7	629	45,3	43,5	25,6	10,9	219
Mari/partenaire précédent seulement	39,0	134	46,4	41,1	21,3	16,5	52
Mari/partenaire et autres	42,2	327	43,7	33,7	32,0	18,5	140
Autres seulement	31,3	634	60,0	13,8	22,5	10,4	198
NSP/ND	71,3	4	0,0	19,2	80,8	0,0	3
Fréquence de la violence au cours des 12 derniers mois							
0	31,5	951	57,3	27,6	24,2	11,4	301
1 fois	38,9	250	46,7	36,4	22,3	7,4	98
2-3 fois	42,9	234	46,0	26,1	32,4	20,0	101
4 fois ou plus	35,6	245	33,7	42,1	26,8	14,3	88
NSP/ND	51,7	47	38,4	40,7	32,3	18,6	24
Ensemble	35,3	1,728	49,6	31,4	25,9	12,9	612

Parmi les femmes qui ont subi des violences physiques ou sexuelles, 35 % ont déclaré avoir recherché de l'aide. Quand la femme a recherché de l'aide, c'est principalement auprès de sa propre famille qu'elle s'est tournée (50 %) et, dans une moindre mesure, dans sa famille par alliance (31 %). En outre, dans 26 % des cas, ce sont les autres parents et amis qui ont été sollicités. En plus, on constate que c'est quand l'auteur de la violence est la mari/partenaire avec d'autres personnes que les femmes ont le plus fréquemment recherché de l'aide (42 %). Quand l'auteur des violences est le mari/partenaire seulement, les femmes se sont tournées autant vers leur propre famille que vers leur famille par alliance (respectivement, 45 % et 44 %). Par contre, quand les violences ont été causées par d'autres personnes que le partenaire, les femmes se sont adressées dans 60 % des cas à leur famille pour obtenir de l'aide.

Les résultats montrent également que la proportion de femmes ayant recherché de l'aide augmente en fonction de la fréquence de la violence, de 39 % quand les actes de violence se sont produits une fois à 43 % quand ils se sont produits 2 à 3 fois.

14.2.5 Violence conjugale, statut de la femme et caractéristiques des conjoints

Les données présentées au tableau 14.10 permettent d'examiner les variations de la prévalence de la violence conjugale en fonction de certaines caractéristiques des conjoints, de certains indicateurs du statut de la femme et en fonction du type de structure familiale.

Étant donné que dans le cadre de la violence conjugale, le mari/partenaire est le plus souvent l'auteur des actes de violence, il est très important d'examiner les variations des proportions de femmes ayant subi ce type de violences en fonction des caractéristiques du mari/partenaire.

Si l'on prend tout d'abord en considération le niveau d'instruction du mari/partenaire, on observe que la fréquence de la violence conjugale récente augmente en fonction du niveau d'instruction du mari/partenaire : en effet, 18 % des femmes dont le mari n'a pas de niveau d'instruction ont été victimes d'actes de violence conjugale, physique ou sexuelle, contre 30 % quand il a un niveau primaire et 34 % quand il a un niveau d'instruction au moins secondaire. Les résultats selon la différence d'âge ne font pas apparaître de variations importantes, tout au plus peut-on souligner que la fréquence de la violence conjugale diminue légèrement au fur et à mesure que l'écart d'âges entre conjoint devient plus important (34 % pour un écart de 1 à 2 années à 24 % pour un écart de 10 années ou plus). En outre, on constate que c'est quand les conjoints n'ont pas de niveau d'instruction que la fréquence de la violence conjugale est la plus faible (17 %).

La consommation excessive d'alcool par le mari/partenaire apparaît comme un facteur déterminant de la fréquence de la violence au sein du couple. La proportion de femmes ayant subi récemment des actes de violence conjugale varie de 22 % pour celles dont le mari/partenaire ne boit pas, à 23 % pour celles dont le mari/partenaire boit, mais n'est jamais soûl, à 35 % pour celles dont le mari/partenaire est parfois soûl et atteint un maximum de 50 % pour celles dont le mari/partenaire est souvent soûl.

Le tableau 14.10 présente également les résultats selon l'index d'harmonie conjugale. Cet index a été établi à partir des réponses aux questions suivantes :

« Dans vos rapports avec votre (dernier) mari/partenaire est-ce que les faits suivants se produisent/se produisaient fréquemment, quelquefois ou jamais ?

- Il (passe/passait) son temps libre avec vous ?
- Il vous (consulte/consultait) au sujet de différentes questions du ménage ?
- Il (est/était) affectueux avec vous ?
- Il vous (respecte/respectait) et (tient/tenait) compte de vos désirs ? »

L'index d'harmonie conjugale est basé sur le nombre de comportements qui se produisent fréquemment. Si une femme a déclaré qu'aucun de ces comportements ne se produisait fréquemment, l'union est considérée comme peu harmonieuse. Si une femme a déclaré que trois ou quatre de ces comportements se produisaient fréquemment, l'union est considérée comme très harmonieuse. On constate que plus l'union est harmonieuse, plus la fréquence de la violence conjugale diminue. Ainsi, la prévalence de la violence physique ou sexuelle récente passe de 33 % pour les femmes dont l'union est peu harmonieuse à 24 % quand elle est très harmonieuse. Cependant, ces résultats montrent que même au sein de ménages considérés comme harmonieux, la prévalence de la violence conjugale reste tout de même élevée puisque environ une femme sur quatre ont déclaré avoir été confrontées à des actes de violence conjugale.

Tableau 14.10 Violence conjugale, statut de la femme et caractéristiques des conjoints

Pourcentage de femmes actuellement en union qui ont déclaré avoir subi divers types de violence conjugale au cours de l'année précédente et pourcentage de femmes qui ont déclaré avoir exercé de la violence physique contre leur mari/partenaire selon certaines caractéristiques des conjoints et selon certaines caractéristiques relatives au statut de la femme EDSC-III Cameroun 2004

Caractéristique	Violence physique ou sexuelle		A déclaré n'avoir subi aucune violence	Violence physique de la femme contre son mari/partenaire		Effectif
	A n'importe quel moment	Dans les 12 derniers mois		A n'importe quel moment	Dans les 12 derniers mois	
Niveau d'instruction du mari/partenaire						
Aucune	30,9	17,5	61,9	2,0	0,7	531
Primaire	48,3	29,5	44,3	3,4	2,4	681
Secondaire ou plus	47,7	33,6	46,0	8,6	6,1	866
NSP/ND	37,7	25,1	50,6	2,2	1,5	82
Écart d'âge entre la femme et son mari/partenaire						
Femme plus âgée que le mari de						
3 ans ou plus	(57,0)	(25,2)	(36,8)	(0,0)	(0,0)	31
Même âge ou écart 1-2 ans	47,6	33,5	46,2	6,7	3,7	268
3-4 ans	48,7	33,1	45,6	9,1	8,1	279
5-9 ans	42,6	29,3	51,3	5,7	3,7	743
10 ans ou plus	40,5	23,7	50,6	2,8	1,7	818
Différence d'instruction entre la femme et son mari/partenaire						
Mari a plus d'instruction	47,3	31,8	46,0	5,7	4,1	1 009
Femme a plus d'instruction	48,1	30,8	46,4	7,8	3,3	314
Mari et femme ont le même niveau	47,5	29,9	46,6	7,1	4,9	260
Aucun n'a de l'instruction	30,5	17,2	61,8	0,8	0,6	445
Consommation d'alcool par le mari/partenaire						
Ne boit pas	32,6	21,5	61,1	3,5	2,7	1 022
Boit/n'est jamais soûl	37,3	23,4	55,9	5,1	2,8	359
Est parfois soûl	55,9	34,8	35,2	6,2	4,6	575
Est souvent soûl	72,8	50,1	20,6	9,6	4,4	201
NSP/ND	69,2	0,0	30,8	0,0	0,0	3
Femme peut refuser d'avoir des rapports sexuels avec son mari/partenaire						
Oui pour toutes les raisons	45,0	28,7	49,8	4,8	3,6	1 158
Non pour une raison ou plus	41,6	27,2	49,3	5,4	3,2	1 002
Index d'harmonie conjugale						
0 comportement (le moins harmonieux)	50,1	32,9	39,6	4,7	3,1	580
1-2 comportements	45,1	30,1	48,1	5,3	3,5	652
Le plus harmonieux	38,0	23,5	56,8	5,1	3,5	928
Index de contrôle conjugal exercé par le mari/partenaire						
0 point (contrôle minimum)	26,9	11,6	67,2	2,3	1,6	313
1-2 points	34,9	20,8	57,2	4,3	2,7	980
3-4 points	54,2	37,7	38,9	5,5	4,5	636
5-6 points	71,8	54,1	22,5	11,2	5,8	231
Structure de la famille						
Nucléaire	42,3	26,5	51,4	3,5	2,7	1 086
Non nucléaire	44,5	29,5	47,7	6,7	4,1	1 074
Ensemble ¹	43,4	28,0	49,6	5,1	3,4	2 160

¹ Le total inclut 20 cas dont l'écart d'âge entre homme et femme sont non déterminés, et 3 cas dont la consommation d'alcool est non déterminé.

() Indiquent que les chiffres sont basés sur 25-49 cas non-pondérés.

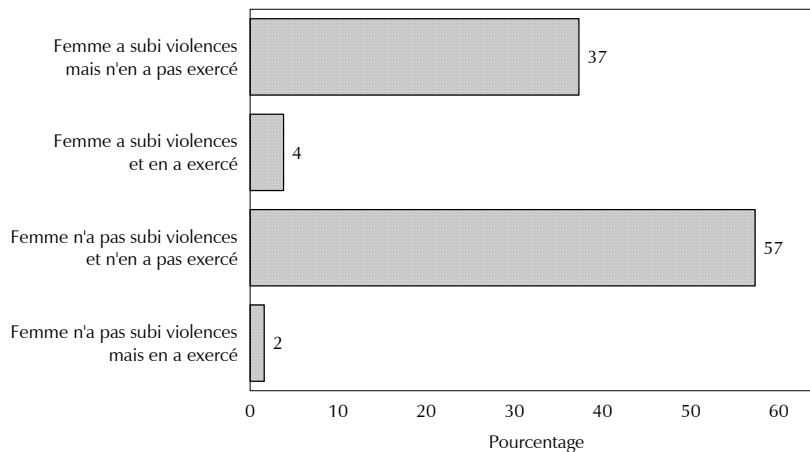
Les résultats permettent de mettre en évidence l'influence du contrôle qu'exerce le mari sur sa femme/partenaire sur la fréquence de la violence conjugale ; en effet, de 12 % quand le contrôle conjugal est le plus faible, la proportion de femmes ayant subi des violences conjugales passe à 54 % quand le contrôle est maximum. Enfin, la dernière caractéristique présentée au tableau 14.10 concerne le type de famille, nucléaire ou non nucléaire. Il ne semble pas que la fréquence de la violence conjugale soit significativement influencée par le type de famille.

14.2.6 Violences des femmes contre leur conjoint

Lors de l'EDSC-III, on a demandé aux femmes s'il leur était arrivé d'agresser physiquement leur époux/partenaire.

Très peu de femmes ont répondu par l'affirmative : seulement 2 % des femmes ont déclaré avoir exercé de la violence contre leur conjoint alors qu'elles n'en avaient pas subi et 4 % ont eu un comportement violent à l'égard de leur conjoint alors qu'elles avaient auparavant subi des violences de sa part. Plus de la moitié des femmes n'ont pas subi de violences et n'en ont pas exercé (57 %). Dans plus d'un tiers de cas (37 %), les femmes ont été victimes de violences mais n'en ont pas exercé en retour. Ces résultats montrent que les femmes ont rarement des comportements violents à l'égard de leur conjoint même quand celui-ci s'est comporté de manière violente à leur égard.

Graphique 14.2 Violence entre conjoints



EDSC-III 2004